ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵍⵎⴰⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵍⵍⴰⵃⵜ ⴷ ⵜⴳⵎⵔⵜ ⵜⴰⵢⵍⴰⵏⵜ
ⴷ ⵜⴳⵎⵉ ⵜⴰⵣⵔⴰⵏⵜ ⴷ ⵡⴰⵎⴰⵏ ⴷ ⵜⴰⴳⴰⵏⵉⵏ
ⵜⵉⵎⵉⵔⵉⵜ ⵏ ⵓⵡⴰⵏⴽ ⵉⵜⵜⵓⵙⵎⴰⴳⵍⵍ ⵙ ⵜⴳⵎⵔⵜ ⵜⴰⵢⵍⴰⵏⵜ

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
كتابة الدولة المكلفة بالصيد البحري

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime

Délégation des pêches maritimes de Jebha

مندوبية الصيد البحري بالجبهة

JEBHA le : 22/06/2026

S/N° :27/2026

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE (N°27/2026)

Le 22/06/2026, la Délégation des Pêches Maritimes de Jebba procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : ENTRETIEN ET REPARATION DE MOBILIER DE BUREAU.

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité
1	Réparation Imprimante HP LaserJet Pro M102a	Remplacement du câble d'alimentation et du câble USB	U	1
2	Réparation Imprimante Canon LBP6650DN	Remplacement du câble d'alimentation, câble USB et cartouche de toner — Réparation générale — Dysfonctionnement intermittent —	U	1
3	Réparation Imprimante Epson L3150	Nettoyage et révision complète — Dysfonctionnement intermittent — Remplacement probable du tampon absorbant (waste ink sponge)	U	1
4	Réparation Imprimante HP LaserJet Pro 400 M401DN	Réparation générale — Dysfonctionnement intermittent —	U	1
5	Réparation Fauteuil de bureau	Remplacement d'une roulette de pied VOIR PHOTO	U	2
6	HP Laser MFP 135a	Réparation générale — Dysfonctionnement intermittent —	U	3

Retrait des modèles du dossier du bon de commande : les documents mentionnés en désignation peuvent être consulté auprès de Délégation Des Pêches Maritimes de Jebba

Lieu d'exécution : DPM Jebba

Délai d'exécution de la prestation 02 jours à compter du lendemain de la date de la notification du bon de commande.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents le : **24/06/2026 à 12 H.** Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics. **www.marchespublics.gov.ma**

NB : Chaque concurrent doit déposer **une attestation de référence** avant la date limite de réception des devis, soit sur le portail des marchés publics, soit au bureau d'ordre de la Délégation des Pêches Maritimes de Jebha, ou la transmettre par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : mohamed.keznine@mpm.gov.ma.

A cet effet, tout concurrent n'ayant pas déposé ces documents demandés par l'administration comme garantie exigée, son offre ne sera pas prise en considération

Le Délégué des Pêches Maritimes de Jebha
Signé : Mohamed KEZNINE

Royaume du Maroc • Département de la Pêche Maritime • Délégation des pêches maritimes de Jebha